

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

N° VA_DEL2024_207

Objet : Sorties offertes par la Ville aux aînés en 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Stéphanie LEBLANC, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

La Ville, via son service municipal des aînés, propose des sorties gratuites pour le public aîné villeneuvois de 63 ans et plus. Après inscription auprès du service municipal des aînés, l'usager pourra participer gratuitement à l'une des sorties offertes et à l'une des sorties estivales à la mer, ci-dessous, ainsi que son conjoint même si ce dernier a moins de 63 ans.

Les places seront prioritairement attribuées aux usagers inscrits au service municipal des aînés en 2024 et n'ayant pas eu de sorties offertes cette année. Ces sorties représentent un coût de 109 000 euros pour 2 540 places.

Les destinations proposées pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Le Louvre Lens et cité des électriciens en visite guidée, le 21 mars 2025 ;
- Le Château de Versailles et ses grandes eaux, le 28 mars 2025 ;
- La Coupole et le Marais de l'Audomarois, le 8 avril 2025 ;
- Le Domaine des Charmes - repas dansant ; le 17 avril 2025 ;
- Le musée portuaire de Dunkerque et le musée Jean Bart de Gravelines ; 20 mai 2025 ;
- La clairière de l'Armistice et Compiègne en visite guidée, le 23 mai 2025 ;
- Le musée Grévin à Paris, le 6 juin 2025 ;
- Le musée de la dentelle à Calais et la promenade en dragon ; 10 juin 2025 ;
- Le Domaine des Charmes - repas dansant, le 24 juin 2025 ;
- Le Château de Chantilly et son spectacle équestre, le 27 juin 2025 ;
- Le Familistère de Guise, le musée d'antan et de la moto bécane de Saint Quentin, le 16 septembre 2025 ;
- Le train belle époque et la promenade en baie de Somme, le 26

- septembre 2025 ;
- Le marché de Noël d'Arras et la visite guidée de Lewarde, le 12 décembre 2025.

Les sorties à la mer proposées pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Coxyde en juillet 2025 ;
- Malo-les-bains en juillet 2025 ;
- Wimereux en août 2025 ;
- La Panne en août 2025.

Après avis de la Commission n°4 Culture, rayonnement et loisirs, aînés, communication, relations internationales, tourisme du mercredi 27 novembre 2024, Il est proposé aux membres du conseil d'approuver le principe de gratuité de ces sorties pour les aînés villeneuvois à partir de 63 ans ainsi qu'à leur conjoint même si ce dernier à moins de 63 ans.

Imputation comptable : 6247 61 4500

Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à la majorité des présents et des représentés cette proposition, Claudine REGULSKI, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU, Hélène HARDY ayant voté contre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207665-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024

SORTIES OFFERTES 2025	DATES	COUT PAR PERSONNE	COUT GLOBAL	NOMBRE DE PLACES
Louvre Lens et Cité des électriciens	vendredi 21 mars 2025	33,00 €	5 940,00 €	180
Château de Versailles et ses jardins (les grandes eaux)	vendredi 28 mars 2025	81,00 €	9 720,00 €	120
La Coupole et Marais de l'Audomarois	mardi 8 avril 2025	46,00 €	8 280,00 €	180
Domaine des Charmes - repas dansant	jeudi 17 avril 2025	48,00 €	12 000,00 €	250
Musée Portuaire de Dunkerque et Musée Jean Bart de Gravelines	mardi 20 mai 2025	46,00 €	5 520,00 €	120
La clairière de l'Armistice et Compiègne	vendredi 23 mai 2025	44,00 €	7 920,00 €	180
Musée Grévin à Paris	vendredi 6 juin 2025	54,00 €	6 480,00 €	120
Calais Musée de la Dentelle et promenade en dragon	mardi 10 juin 2025	39,00 €	4 680,00 €	120
Domaine des Charmes - repas dansant	mardi 24 juin 2025	48,00 €	12 000,00 €	250
Château de Chantilly et spectacle équestre	vendredi 27 juin 2025	67,50 €	8 100,00 €	120
Le Familistère et Musée d'Antan et Motobécane de Saint Quentin	mardi 16 septembre 2025	44,00 €	5 280,00 €	120
Train Belle Époque et promenade sur la baie de Somme	vendredi 26 septembre 2025	86,00 €	10 320,00 €	120
Marché de Noël d'Arras et Musée de Lewarde	vendredi 12 décembre 2025	32,00 €	5 760,00 €	180
TOTAL			102 000,00 €	2060
Coût moyen par personne		49,51 €		

SORTIES ESTIVALES 2025	DATES	COUT PAR PERSONNE	COUT GLOBAL	NOMBRE DE PLACES
COXYDE	JUILLET	14,58 €	1 750,00 €	120
MALO-LES -BAINS	JUILLET	14,58 €	1 750,00 €	120
WIMEREUX	AOUT	14,58 €	1 750,00 €	120
LA PANNE	AOUT	14,58 €	1 750,00 €	120
TOTAL			7 000,00 €	480